



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR LE PROCHE-ORIENT

Trente-septième session

Amman (Jordanie), 5-8 février et 4-5 mars 2024

Rapport sur la Commission des forêts et des parcours pour le Proche-Orient (CFPPO)

Résumé

Présentation des conclusions et des recommandations issues de la 26^e session de la Commission des forêts et des parcours pour le Proche-Orient, tenue du 10 au 13 septembre 2023, en ce qui concerne les questions relatives aux politiques et à la réglementation et les questions relatives au Programme et au budget.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser au:

Secrétariat de la Conférence régionale pour le Proche-Orient

FAO-RNE-NERC@fao.org

Les documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.

I. Introduction

1. La 26^e session de la Commission des forêts et des parcours pour le Proche-Orient (CFPPO) s'est tenue à Amman (Jordanie), du 10 au 13 septembre 2023, à l'aimable invitation du Royaume hachémite de Jordanie. La session a été organisée conjointement avec la 3^e session du Groupe de travail sur les forêts et les systèmes agrosylvopastoraux des zones arides du Comité des forêts, qui a eu lieu du 11 au 13 septembre 2023.
2. Des représentants de 19 pays membres et de 14 organisations mondiales ou régionales ayant le statut d'observateur, ainsi que la France en qualité de pays observateur, ont participé à la session.
3. La 26^e session a mis l'accent sur l'importance revêtue par la restauration des systèmes agrosylvopastoraux et des chaînes de valeur forestières et pastorales pour la gestion durable des ressources naturelles. Elle visait également à donner l'occasion aux membres de la Commission et à de nombreuses autres parties intéressées par les questions relatives aux forêts et aux pâturages de renforcer la coopération Sud-Sud, ainsi que de partager des connaissances et d'échanger des vues au sujet d'initiatives novatrices permettant d'améliorer la gestion socioéconomique des écosystèmes des zones arides dans la région.
4. Plusieurs manifestations parallèles se sont déroulées dans le cadre de la Semaine des forêts au Proche-Orient et portaient principalement sur l'adaptation au changement climatique, la restauration des écosystèmes, la foresterie urbaine et le verdissement urbain dans les zones arides, ainsi que sur la santé des forêts et les espèces envahissantes.
5. La cérémonie d'ouverture de haut niveau a été présidée par Son Altesse royale la Princesse Basma Bint Ali de Jordanie, Ambassadrice de bonne volonté de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour le Proche-Orient; M. Khaled Hneifat, Ministre de l'agriculture du Royaume hachémite de Jordanie; M. Günter Walkner, Ministre plénipotentiaire, Représentant permanent de la République d'Autriche auprès de la FAO et du Programme alimentaire mondial (PAM) et Président du Comité des forêts; M. Carlos Cherniak, Représentant permanent de la République argentine auprès de la FAO et Président du Sous-Comité de l'élevage du Comité de l'agriculture; et M. Serge Nakouzi, Représentant régional adjoint du Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord.
6. Au cours de la cérémonie, les intervenants ont insisté sur la nécessité de créer un environnement propice aux activités intersectorielles qui visent à renforcer les capacités socioéconomiques des communautés locales et ont appelé à accroître la collaboration et la coopération aux fins de la gestion durable des forêts, des parcours et des systèmes agrosylvopastoraux dans la région et à améliorer l'autonomie socioéconomique des populations tributaires des forêts.

II. Principales conclusions de la Commission

7. La Commission a formulé une série de recommandations, qui doivent être portées à l'attention du Comité des forêts et de la Conférence régionale pour le Proche-Orient et prises en considération dans les priorités du programme de l'Organisation en matière de forêts. Pour élaborer ces recommandations, la Commission a tenu compte des évolutions mondiales.
8. S'agissant des questions relatives aux politiques et à la réglementation, la Commission:
 - a reconnu les multiples liens qui existent entre le secteur de l'agriculture et celui des forêts dans les écosystèmes arides et a souligné la nécessité de créer de meilleures synergies entre eux, afin de rendre les systèmes agroalimentaires plus durables, insistant sur le fait que l'approche sylvopastorale pouvait constituer un tournant dans la gestion de la sécheresse et la restauration durable des forêts et des systèmes agrosylvopastoraux situés dans les zones arides;
 - a souligné qu'il fallait améliorer la coordination intersectorielle concernant les forêts, les parcours, la production alimentaire, l'utilisation des terres et les politiques de développement rural, l'objectif étant de renforcer la résilience à la sécheresse et d'améliorer la gestion des forêts et des systèmes agrosylvopastoraux des zones arides;

- a encouragé ses membres à renforcer les activités de planification et de gestion équitables et inclusives qui intègrent les questions de genre en vue d'améliorer les moyens de subsistance et d'atténuer les effets de la sécheresse sur les populations vulnérables, à l'aide des directives disponibles, notamment les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale;
 - a pris note des conclusions tirées de l'examen de la gouvernance réalisé en 2023 par la Commission des forêts et des parcours pour le Proche-Orient et a encouragé les pays à consolider les partenariats et la collaboration noués avec les organisations et les programmes régionaux. La Commission a invité les membres à étudier la possibilité de cofinancer les manifestations techniques organisées dans le cadre de la Semaine des forêts au Proche-Orient et à envisager de fournir des contributions en nature à des manifestations régionales accueillies par un pays donné. Cette démarche permettrait de mieux associer les pays au programme de travail intersessions de la CFPPPO et de renforcer leur engagement en ce sens;
 - s'est félicitée des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes et a remercié la FAO pour les contributions apportées aux processus relatifs aux politiques internationales et aux accords environnementaux multilatéraux, notamment la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), la Convention sur la diversité biologique (CDB) et le Forum des Nations Unies sur les forêts, ainsi que pour son rôle de chef de file dans le Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF). La Commission a par ailleurs salué le thème retenu pour l'édition 2024 du rapport sur *La Situation des forêts du monde*, à savoir «Forêts et innovation»;
 - a encouragé les membres à poursuivre l'élaboration de programmes intersectoriels visant à lutter contre la dégradation des terres, à améliorer la santé des écosystèmes, à préserver la biodiversité et à l'intégrer dans les différents secteurs de l'agriculture, et à renforcer l'autonomie des communautés tributaires des forêts et des pâturages, notamment les femmes.
9. S'agissant de la collaboration régionale et interrégionale, la Commission:
- a encouragé les membres à intensifier encore leur collaboration au niveau régional dans le cadre de la mise en œuvre d'initiatives telles que l'«Initiative verte du Moyen-Orient», lancée par le Royaume d'Arabie saoudite;
 - s'est félicitée du fait que les connaissances Sud-Sud et le partage des enseignements entre les pays du Sud et au sein de ceux-ci occupent une place importante, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes et d'autres initiatives et processus mondiaux connexes;
 - a pris note de l'état d'avancement des préparatifs relatifs à la 27^e session du Comité des forêts;
 - a souligné à quel point il était nécessaire que les commissions régionales des forêts jouent un rôle plus pertinent sur le plan des politiques, dans le cadre des conférences régionales de la FAO;
 - a encouragé les membres à continuer de soutenir activement les commissions régionales des forêts, qui sont les principaux instruments permettant d'établir des passerelles entre le niveau mondial et le niveau régional dans le secteur forestier au titre du Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO;
 - a incité les membres à participer à la 27^e session du Comité des forêts, qui se tiendra du 22 au 26 juillet 2024 à Rome (Italie).

10. La Commission a aussi pris note des résultats de l'évaluation régionale sur la participation des femmes à la chaîne de valeur des produits forestiers non ligneux (PFNL) et aux filières pastorales au Proche-Orient, a reconnu le rôle joué par les femmes dans la valorisation de ces produits et leur contribution essentielle à la gestion durable des forêts et des parcours, et a invité les membres à:

- continuer à améliorer le contexte stratégique et institutionnel en faveur de l'émancipation économique des femmes dans la région et mettre en place un environnement porteur, qui soit capable de soutenir les femmes et d'accroître leur contribution à la gestion durable des filières des PFNL et des chaînes de valeur pastorales;
- envisager de collecter des données et des statistiques ventilées par sexe dans le cadre d'enquêtes et d'évaluations relatives aux services écosystémiques fournis par les forêts et les parcours, afin d'analyser les perceptions et les connaissances propres aux femmes et aux hommes en ce qui concerne la collecte, la valorisation et la gestion des PFNL et des produits tirés de l'élevage pastoral.

11. S'agissant des questions relatives au Programme et au budget, la Commission:

- s'est félicitée des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes et a remercié la FAO pour les contributions apportées aux processus relatifs aux politiques internationales et aux accords environnementaux multilatéraux, notamment la CCNUCC, la CDB et le Forum des Nations Unies sur les forêts, ainsi que pour son rôle de chef de file dans le PCF. La Commission a par ailleurs salué le thème retenu pour l'édition 2024 du rapport sur *La Situation des forêts du monde*, à savoir «Forêts et innovation»;
- a demandé à la FAO de considérer le Proche-Orient comme une région prioritaire s'agissant d'accélérer l'action sur le terrain pour lutter contre la désertification et restaurer les écosystèmes;
- a invité l'Organisation à aider les pays à renforcer leurs systèmes de suivi des forêts et des parcours de façon à mesurer les valeurs sylvopastorales, sociales, économiques et environnementales, l'objectif étant d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) et d'honorer d'autres engagements comme la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes et le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal;
- a recommandé à la FAO de soutenir les membres dans l'élaboration de programmes novateurs en matière de forêts et de parcours aux fins de la restauration des forêts et des écosystèmes agrosylvopastoraux et de l'estimation des biens et des services fournis par les écosystèmes pastoraux;
- a recommandé à l'Organisation de dresser, sous réserve que des ressources extrabudgétaires soient disponibles, un bilan concernant la prise en compte de la gestion sylvopastorale intégrée dans les politiques et la réglementation relatives à l'utilisation des terres et à l'aménagement du territoire, dans le but d'améliorer la gestion de la sécheresse, ce qui viendrait étayer son thème biennal pour 2024-2025, intitulé «La gestion des ressources en eau à l'appui des quatre améliorations – production, nutrition, environnement et conditions de vie – pour concrétiser le Programme de développement durable à l'horizon 2030», et de soumettre son rapport intérimaire lors de la 27^e session du Comité des forêts;
- a demandé à l'Organisation de continuer d'aider les membres à mettre au point des projets de développement qui intègrent les forêts et les parcours et renforcent les initiatives intersectorielles, dans le cadre d'activités favorisant une gestion inclusive et durable des écosystèmes agrosylvopastoraux et concourant à la réalisation de plusieurs ODD;
- a recommandé à la FAO de poursuivre la mise en œuvre des activités du Réseau régional sur les incendies de forêt et en milieu naturel (NENFIRE) et du Réseau du Proche-Orient sur la santé des forêts et les espèces envahissantes (NENPHIS) et de renforcer la collaboration régionale en matière de protection des forêts et des parcours;

- a demandé à l'Organisation de prêter appui aux pays pour ce qui est de mobiliser des ressources et de faciliter l'accès aux sources de financement en faveur du climat et de l'environnement;
- a demandé à la FAO d'aider les pays à contribuer à la conservation et à la restauration de la biodiversité tout en améliorant la nutrition, la sécurité alimentaire et les moyens d'existence, ce qui passe par le recensement des possibilités, des défis et des besoins spécifiques relatifs à l'appui technique concernant l'utilisation durable au sein de la filière des PFNL et des produits issus de l'élevage pastoral;
- a recommandé à l'Organisation de dresser un état des lieux de la contribution des femmes et des jeunes à la chaîne de valeur des produits issus de l'élevage pastoral et des produits forestiers non ligneux au Proche-Orient. Cette évaluation permettrait de recueillir des données ventilées par sexe et d'obtenir des informations pertinentes sur la participation formelle et informelle des femmes aux filières pastorales et à celles des produits forestiers non ligneux au Proche-Orient, en mettant l'accent sur l'accès des femmes et des jeunes aux ressources de production, aux services de vulgarisation et aux programmes de renforcement des capacités, aux services financiers, aux marchés et aux organes décisionnels;
- a demandé à la FAO d'aider les pays à évaluer la contribution des femmes et des jeunes à l'agriculture intelligente face au climat ainsi qu'aux chaînes de valeur des produits forestiers non ligneux et aux filières pastorales;
- a recommandé à l'Organisation de continuer à soutenir la participation des femmes et des populations autochtones à la mise en œuvre de ses projets, selon qu'il convient.